



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
6 janvier 2005

Date de la convocation des conseillers :
6 janvier 2005

point de l'ordre du jour no:
02

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 14 janvier 2005

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hoffmann, Braz, Spautz, Hinterscheid, échevins, Snel, Tonnar, Roller, Jaerling, Hildgen, Welz, Codefello, Zwally, Grethen, conseillers,
Clement, secrétaire communal,

Absents : Maroldt, Hannen, Huss, Knaff, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Plan d'aménagement particulier « Domaine ALTENA » ; 1^{er} vote

Vu le plan d'aménagement particulier « Domaine ALTENA » concernant l'aménagement du quartier délimité par le boulevard Grande-Duchesse Charlotte, la rue de Luxembourg, le ruisseau Dipbach et la cité Allende ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver provisoirement ce plan d'aménagement particulier et de l'arrêter définitivement après une publication de 30 jours ;

Vu la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des Villes et autres agglomérations ;

Vu le règlement général sur les bâtisses du 26 novembre 1962 et le plan directeur afférent ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement général du territoire ;

Vu la loi du 12 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la circulaire ministérielle du 16 juillet 2002 au sujet de l'application de la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des Villes et autres agglomérations importantes ;

Vu les plans afférents ;

Vu le certificat de publication ;

Vu l'avis de la commission de l'aménagement du 27 septembre 2004 ;

Vu l'avis favorable du médecin-inspecteur du 27 décembre 2004 ;

Vu les avis favorables de la commission des Voies et bâtiments, développement urbain et expansion économique ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e à l'unanimité

provisoirement le plan d'aménagement particulier « Domaine ALTENA ».

En séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 14/01/2005
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

suivent les signatures

Le bourgmestre, 

